

SAISON 2017-2018

Heures d'ouverture :

Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Dimanche : 9 h00 à 12 h 00

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : 14 h00 à 16 h00 École de tir

TARIF FFTir

Poussin moins de 11 ans : 75 €

Benjamin 11 /12 ans : 75 €

Minime 13 /14 ans : 75 €

Cadet 15 /17 ans : 75 €

Junior 18 /20 ans : 80 €

Tarif étudiant : 100 €

Dame & Senior 21 ans et + : 125 €

Couples 195 €

Une participation à la vie du club de 60 € est demandée pour les catégories junior, dame et senior (étudiant inclus).

Adhésion second club : 55 €

Location annuelle d'armes :

20 € pour les jeunes, 30 € pour les adultes.

Gratuite la 1^{ère} année en cas d'inscription avant le 1^{er} octobre.

Tireurs occasionnels : 15 € la séance ; 2 fois/an.

UN PEU D'HISTOIRE

La SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS est la plus ancienne Association Sportive de notre Cité. Sa création remonte à 1870. Elle fête donc aujourd'hui ses 146 ans, mais les années ne l'ont pas ridée et elle est toujours aussi active.



LE CLUB

Les armes de catégorie B sont soumises à autorisation

Il compte 379 membres dont une partie se consacre à la compétition : carabine, pistolet, arbalète.

Les disciplines d'hiver sont axées sur le stand 10m, en carabine et pistolet à air comprimé et arbalète Field.

L'été, les tirs se déroulent en extérieur, à 50 m pour la carabine et à 25 m pour les armes de poing.

Les différents championnats se disputent de la façon suivante : après une sélection au stand de Mâcon, les tireurs entament la saison en se sélectionnant aux départementaux et aux régionaux pour terminer (pour les meilleurs) aux championnats de France.

<http://www.societedetir-macon.fr>

SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

PLAN D'ACCÈS AU STAND



ÉCOLE DE TIR

Une école de tir fonctionne le mercredi après midi et le samedi après-midi.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes peuvent ainsi découvrir les valeurs et les qualités du programme cibles couleurs.



**Nouvelle discipline à Mâcon,
Trois arbalètes sont à votre disposition.**

Il est rappelé que la société des tireurs mâconnais accueille les personnes handicapées (handisport ; sport adapté).

ADRESSES UTILES

Président :

Pierre-André BEGUIN

☎ 06 13 08 79 26

Secrétaire :

Jean Pierre LATHUILIERE

☎ 06 04 05 42 89

Trésorier :

Pascale CLEMENT

☎ 03 85 51 87 83

06 20 71 28 92

(1) Pour les prises de rendez vous auprès de l'OMS : Téléphoner au 03 85 38 06 14

Coût de la visite médicale : 3,50 € ou 4,20 € en cas d'électrocardiogramme.

Ce montant est à acquitter à la Société des Tireurs Mâconnais.

POUR LES NOUVEAUX

VISITE MÉDICALE

La demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

Le président de club doit donc être en possession du certificat médical pour tout nouveau licencié.

Cette visite est possible avec l'O.M.S. au Centre Paul Bert - 389, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - 71000 Mâcon (1)

SOCIÉTÉ DES TIREURS MÂCONNAIS

Rue Léo LAGRANGE CHAMPLEVERT

71000 MÂCON

☎ 03 85 34 13 97

<http://www.societedetir-macon.fr>



S. T. M.



FEDERATION FRANÇAISE DE TIR



LIGUE DE BOURGOGNE